

# GRANDE EUROPE 0-100 M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 28 février 2017

**Myria** Asset Management  
GROUPE Uff

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 1400039

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>Acteurs.....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP &amp; Informations concernant les placements et la gestion. 4</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>9</b>
<b>Rapport d'activité.....</b>	<b>10</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes.....</b>	<b>11</b>
<b>• Comptes annuels</b>	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
<b>• Annexes aux comptes annuels</b>	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
<b>• Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 28 février 2017.</b>	

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANEGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros.  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039.  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Gestionnaire financier par délégation : Carmignac Gestion Luxembourg, filiale de Carmignac Gestion**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 3.000.000 euros.  
Société de gestion d'OPC agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 67 549  
Siège social : 7 rue de la Chapelle, L1325 Luxembourg.

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 350. 000 000 euros.  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722.  
Etablissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5.800 000 euros.  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Commissaire aux comptes : COREVISE représenté par Fabien CRÉGUT**

Siège social : 26 rue Cambacérés - 75008 Paris

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**CODE ISIN** : FR0011365873

**CLASSIFICATION** : Diversifiés

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation et/ou Distribution annuelle

## **OBJECTIF DE GESTION**

Le FCP a pour objectif de gestion de réaliser une performance positive sur la durée de placement recommandée, via un investissement sur les marchés actions des pays membres de l'Union Européenne à hauteur de 75% minimum de son actif net. Le reste du portefeuille sera investi sur les marchés actions de pays européens non membres, auxquels s'ajoutent la Russie et la Turquie, ou en titres de créance et instruments du marché monétaire d'émetteurs membres de l'Union Européenne. Le FCP a la faculté de couvrir entièrement son exposition aux marchés actions à travers l'utilisation d'instruments dérivés.

## **INDICATEUR DE REFERENCE**

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice STOXX® Europe 600 (dividendes nets réinvestis).

L'indice STOXX® Europe 600 est un indice actions représentatif de petites, moyennes et grandes capitalisations de pays européens. Il est calculé par la société STOXX Limited. STOXX® Europe 600 est une marque déposée de STOXX Limited.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion. Ainsi, la performance du FCP pourra s'éloigner sensiblement de celle de l'indicateur de référence.

## **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Le FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

Au-delà du minimum de 75% imposé par la réglementation du PEA, le FCP pourra également être investi en actions de pays européens non membres de l'Union Européenne, auxquels s'ajoutent la Russie et la Turquie, en autres titres donnant accès au capital ainsi qu'en titres de créance et instruments du marché monétaire dont l'échéance lors de l'acquisition est inférieure à un an.

Le FCP étant investi entre 75% et 100% maximum de son actif net en actions, l'exposition directe aux marchés actions sera également au maximum de 100%. Néanmoins, le FCP a la possibilité de réduire cette exposition jusqu'à 0% par le biais d'une couverture mise en place via l'utilisation d'instruments financiers à terme.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection de valeurs offrant le meilleur potentiel d'appréciation, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, secteur d'activité ou capitalisation ;

- La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, l'allocation d'actifs, en fonction des anticipations du gérant, pourra différer sensiblement de celle de son indicateur de référence, l'indice STOXX® Europe 600 ;
- Les produits de taux sont utilisés à titre de diversification en cas d'anticipation négative sur le comportement des actions.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

### **PROFIL DE RISQUE du FCP**

Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

#### ➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur la sélection des valeurs et l'anticipation de l'évolution des marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

#### ➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

#### ➤ **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé directement et/ou par le biais des OPC détenus baissent, la valeur liquidative baissera. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 100% aux actions. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

#### ➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Le FCP pourra par ailleurs être exposé jusqu'à 100% de son actif net au risque de change.

#### ➤ **Risque de liquidité**

Les marchés sur lesquels le FCP intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

#### ➤ **Risque de contrepartie**

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### ➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille peut investir jusqu'à 25% en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux (si la sensibilité est positive) ou de baisse des taux (si la sensibilité est négative), la valeur des investissements en titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de +1, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 1% de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +1.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 110% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

**GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

**COMPOSITION DE L'ACTIF**

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

- Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille comprendra au minimum 75% d'actions d'émetteurs de l'Union Européenne éligibles au PEA. Au-delà de ce minimum, le portefeuille pourra également comprendre des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...etc.) d'émetteurs de pays européens non membres de l'Union Européenne, auxquels s'ajoutent la Russie et la Turquie.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relever de toutes tailles de capitalisations.

Ils seront libellés en euro ou en autres devises.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 25% maximum de son actif.

Le portefeuille pourra être investi notamment en obligations à taux fixe, en obligations à taux variable, en obligations indexées sur l'inflation, en titres de créance négociables, en BMTN, en EMTN non structurés, en titres participatifs et en titres subordonnés...etc. La durée de vie restant à courir de ces titres lors de l'acquisition devra être inférieure à un an.

La sensibilité de la poche « taux » du FCP est comprise entre 0 et +1.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays membres de l'Union Européenne. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

La moyenne pondérée des notations des encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPC ou en direct sera au moins « Investment Grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. Toutefois, le fonds se réserve le droit d'investir dans des obligations d'émetteurs privés ou souverains dites « spéculatives » dans la limite de 10% de l'actif net pour chaque catégorie d'émetteur.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Les titres détenus seront libellés en euro ou en autres devises.

- Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM, ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, de fonds indiciaires cotés (trackers et Exchange Traded Funds) à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou par le gestionnaire financier du FCP.

Ces OPC appartiendront aux classes :

- « Actions françaises », « Actions de pays de la zone euro », « Actions des pays de l'Union Européenne », « Actions internationales », « Diversifiés », dans le but de réaliser l'objectif de gestion ;
- « Monétaires » et « Monétaires court terme », dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions, indices boursiers, swaps de devises et achat/vente de devises à terme. Ces instruments dérivés sont négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but :

- d'exposer le portefeuille aux marchés des taux, des actions ou des devises ;
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de l'actif net.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment aux classes « monétaires court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre à hauteur de 10% maximum de son actif net des instruments intégrant des dérivés, dont des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

L'utilisation de ces instruments a pour but :

- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de l'actif net.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opération.

**CHANGEMENTS INTERVENUS :**

Néant

**CHANGEMENTS ENVISAGÉS :**

Néant

**POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

Le fonds « GRANDE EUROPE 0-100 M » a été créé le 1er mars 2013. Il reprend à son actif le portefeuille du fonds « UFF GRANDE EUROPE » qui est devenu son nourricier.

# Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

**Description succincte** : **Carmignac Gestion Luxembourg** a retenu une approche multicritères pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments.

Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la proactivité des interlocuteurs, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF.

## **CRITERES ESG**

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

La société de gestion décide à chaque clôture d'exercice de l'affectation du résultat distribuable. Au titre de l'exercice clos le résultat sera capitalisé.

## **REGLES D'INVESTISSEMENT**

Le respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par la Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

# Rapport d'activité

## **LE RAPPORT DE GESTION DE CARMIGNAC** **FEVRIER 2016 - FEVRIER 2017**

Sur l'exercice du 29 février 2016 au 28 février 2017, le Fonds enregistre une hausse de 10,93%, contre une progression de 14,74% pour son indicateur de référence, le STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'année s'est divisée en deux périodes distinctes. Au cours des neuf premiers mois, de mars à novembre, les actions européennes ont évolué dans un intervalle dont elles n'ont pu s'affranchir, et ce n'est qu'au mois de décembre que la tendance haussière s'est finalement clairement confirmée. Par ailleurs, face à des événements qui auraient pu se révéler périlleux, force est de constater la réaction positive des marchés financiers. Ainsi, la sérieuse secousse ressentie par les marchés d'actions lors du Brexit en juin a rapidement été effacée par leur rebond. De même, l'élection inattendue de Donald Trump à la présidence des États-Unis en novembre, ou le « non » au référendum italien en décembre, furent concomitants avec le mouvement de hausse décisif des actions européennes. En effet, le programme de Donald Trump, et en particulier son appel à davantage de protectionnisme et à des mesures de relance budgétaires, a tiré les prévisions de croissance et d'inflation à la hausse partout dans le monde, parallèlement à une remontée des rendements obligataires et à une appréciation du dollar par rapport à l'euro. Les marchés ont également profité du sentiment positif des investisseurs envers la conjoncture économique et les résultats des entreprises. Les statistiques économiques européennes se sont améliorées pendant les derniers mois de la période, les indicateurs avancés d'activité affichant des niveaux élevés et en hausse dans toute la région.

En conséquence, le marché boursier s'est nettement apprécié en fin d'année 2016, tiré par les secteurs cycliques. Les valeurs financières (banques et compagnies d'assurances), considérées comme bénéficiaires de la hausse des rendements obligataires, ont été les grandes gagnantes de cette dynamique, suivies par le secteur pétrolier, l'automobile et les métaux et mines. Sachant que les titres de ces secteurs ne présentent généralement pas les caractéristiques que nous recherchons pour investir à long terme, nous y sommes peu exposés, ce qui constitue la principale raison du retard du Fonds sur son indicateur de référence engendré au cours des derniers mois de 2016.

Le Fonds a néanmoins enregistré une performance que nous estimons solide sur l'ensemble de la période. Parmi les valeurs qui ont soutenu notre performance, citons Altice qui s'inscrit en tête des meilleurs contributeurs. En effet, le câblo-opérateur, dans lequel nous détenons une participation de long terme, s'est considérablement apprécié suite à la révision en hausse des prévisions du marché concernant ses activités dans le câble aux États-Unis. Altice a également bénéficié des perspectives d'une amélioration progressive de la situation de son opérateur français SFR.

De même, notre sélection de valeur dans le segment des services aux consommateurs a été récompensée. A cet égard, saluons la hausse sensible affichée par Teleperformance. En effet, le spécialiste français des centres d'appels a annoncé au mois d'août une opération stratégique plébiscitée par les investisseurs avec l'acquisition de l'américain LanguageLine Solutions.

Le prochain exercice, à l'instar de celui écoulé, devrait être marqué par l'actualité politique dans le sillage des négociations du gouvernement britannique sur la sortie de l'Union, ainsi que des élections aux Pays-Bas, en France et en Allemagne. Par ailleurs, si nous espérons que les signes d'amélioration de l'économie se poursuivent, nous continuerons de concentrer notre sélection de titres sur des modèles économiques solides et des profils de rendement/risque asymétriques.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes



**COREVISE**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **GRANDE EUROPE 0-100 M**

### **FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

*Régi par le livre II du Code monétaire et financier*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2017**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil de surveillance de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement , tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux fonds commun de placement, prévus par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VERIFICATION ET INFORMATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 juin 2017

COREVISE  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabien CRÉGUT', is written over a faint circular stamp.

Fabien CRÉGUT  
Associé

## BILAN ACTIF AU 28/02/2017 EN EUR

	28/02/2017	29/02/2016
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>310 351 623,88</b>	<b>326 876 189,06</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>307 534 438,88</b>	<b>323 597 644,64</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	307 534 438,88	323 597 644,64
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>2 817 185,00</b>	<b>3 278 544,42</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 817 185,00	3 278 544,42
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>36 280 852,90</b>	<b>89 451 095,76</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>33 597 833,74</b>	<b>79 250 910,14</b>
<b>Autres</b>	<b>2 683 019,16</b>	<b>10 200 185,62</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>199 310,16</b>	<b>18 202 803,99</b>
<b>Liquidités</b>	<b>199 310,16</b>	<b>18 202 803,99</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>346 831 786,94</b>	<b>434 530 088,81</b>

## BILAN PASSIF AU 28/02/2017 EN EUR

	28/02/2017	29/02/2016
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>308 213 912,85</b>	<b>371 873 618,72</b>
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-3 611 555,29	-33 766 468,46
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>2 454 738,90</b>	<b>3 642 072,79</b>
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>307 057 096,46</b>	<b>341 749 223,05</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>2 817 185,00</b>	<b>2 915 934,21</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>2 817 185,00</b>	<b>2 915 934,21</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 817 185,00	2 915 934,21
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>36 732 383,09</b>	<b>85 224 351,87</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>33 826 386,47</b>	<b>78 520 035,45</b>
<b>Autres</b>	<b>2 905 996,62</b>	<b>6 704 316,42</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>225 122,39</b>	<b>4 640 579,68</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>225 122,39</b>	<b>4 640 579,68</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>346 831 786,94</b>	<b>434 530 088,81</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 28/02/2017 EN EUR

	28/02/2017	29/02/2016
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
EUR DJE 600 EUR 0316	0,00	17 670 570,00
EUR DJE 600 EUR 0317	66 698 500,00	0,00
EUR EUREX EUROS 0316	0,00	52 241 900,00
EUR GR ALLIAN 1 0316	0,00	13 784 780,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
DJES BANKS 0317	16 477 755,00	0,00
XEUR FSTA DJ 0317	14 091 665,00	0,00
XEUR SUNRISE CO 0316	0,00	5 720 611,38
<b>Options</b>		
DJ EURO STOXX 50 03/2016 CALL 3000	0,00	12 323 325,66
DJES BANKS 03/2016 PUT 90	0,00	66 215,78
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/02/2017 EN EUR

	28/02/2017	29/02/2016
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 345,43	503,89
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 583 202,25	8 042 798,46
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>6 587 547,68</b>	<b>8 043 302,35</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 744,39	23 340,36
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>6 744,39</b>	<b>23 340,36</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>6 580 803,29</b>	<b>8 019 961,99</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 625 488,49	3 982 809,07
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 955 314,80</b>	<b>4 037 152,92</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-500 575,90	-395 080,13
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>2 454 738,90</b>	<b>3 642 072,79</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0.90 % TTC.

##### **Commission de surperformance :**

L'OPC pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.

Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

Dès lors que la performance du FCP (coupons réinvestis), pour chaque exercice ou pour deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois, est positive et dépasse un objectif de progression

nominal de 8,85% de la valeur liquidative sur une base annuelle, une provision de 10% de cette surperformance est constituée.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque exercice de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts D</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/02/2017 EN EUR

	28/02/2017	29/02/2016
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>341 749 223,05</b>	<b>465 752 923,44</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	931 963,80	37 353 523,51
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-68 491 820,83	-83 902 827,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	22 219 998,84	71 483 118,23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-25 173 478,46	-98 507 602,71
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	25 178 534,51	74 729 402,23
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-21 642 007,25	-67 001 936,74
Frais de transactions	-1 978 894,17	-8 997 821,67
Différences de change	-8 815 228,09	-8 631 613,21
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	45 287 685,18	-50 035 350,83
Différence d'estimation exercice N	31 838 796,24	-13 448 888,94
Différence d'estimation exercice N-1	13 448 888,94	-36 586 461,89
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-5 164 194,92	5 470 255,72
Différence d'estimation exercice N	-2 817 185,00	2 347 009,92
Différence d'estimation exercice N-1	-2 347 009,92	3 123 245,80
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 955 314,80	4 037 152,92
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>307 057 096,46</b>	<b>341 749 223,05</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
Actions	66 698 500,00	21,72
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>66 698 500,00</b>	<b>21,72</b>
Autres opérations		
Actions	30 569 420,00	9,96
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>30 569 420,00</b>	<b>9,96</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 310,16	0,06
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 122,39	0,07
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	199 310,16	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	225 122,39	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP		CHF		SEK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	91 739 722,09	29,88	23 765 703,13	7,74	13 206 228,78	4,30	6 126 712,19	2,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	108 657,12	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	138 066,10	0,04
Comptes financiers	0,00	0,00	199 310,15	0,06	0,01	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	33 826 386,47	11,02	199 333,94	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381,86	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	28/02/2017
<b>Créances</b>	
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	33 597 833,74
Dépôts de garantie en espèces	2 335 488,45
Coupons et dividendes en espèces	347 530,71
<b>Total des créances</b>	<b>36 280 852,90</b>
<b>Dettes</b>	
Vente à terme de devise	33 826 386,47
Achats à règlement différé	2 007 993,40
Frais de gestion	214 230,01
Frais de gestion variable	683 773,21
<b>Total des dettes</b>	<b>36 732 383,09</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	930,0000	931 963,80
Parts rachetées durant l'exercice	-67 299,0000	-68 491 820,83
Solde net des souscriptions/rachats	-66 369,0000	-67 559 857,03

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	28/02/2017
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 941 715,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Frais de gestion variables	683 773,21
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

**Néant**

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

**Néant**

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/02/2017
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	28/02/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	28/02/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	28/02/2017	29/02/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 454 738,90	3 642 072,79
<b>Total</b>	<b>2 454 738,90</b>	<b>3 642 072,79</b>

	28/02/2017	29/02/2016
<b>GRANDE EUROPE 0-100M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 454 738,90	3 642 072,79
<b>Total</b>	<b>2 454 738,90</b>	<b>3 642 072,79</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	28/02/2017	29/02/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 611 555,29	-33 766 468,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-3 611 555,29</b>	<b>-33 766 468,46</b>

	28/02/2017	29/02/2016
<b>GRANDE EUROPE 0-100M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 611 555,29	-33 766 468,46
<b>Total</b>	<b>-3 611 555,29</b>	<b>-33 766 468,46</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	<b>28/02/2014</b>	<b>27/02/2015</b>	<b>29/02/2016</b>	<b>28/02/2017</b>
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>436 018 051,82</b>	<b>465 752 923,44</b>	<b>341 749 223,05</b>	<b>307 057 096,46</b>
Actif net en EUR	436 018 051,82	465 752 923,44	341 749 223,05	307 057 096,46
Nombre de titres	429 469,3186	392 749,6141	349 250,6141	282 881,6141
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 015,24	1 185,87	978,52	1 085,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-32,54	121,70	-96,68	-12,76
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	10,82	-7,49	10,42	8,67

### 3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BAYER	EUR	90 500	9 439 150,00	3,07
BEIERSDORF NOM	EUR	45 000	3 896 100,00	1,27
FRESENIUS	EUR	142 000	10 711 060,00	3,49
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	317 500	5 402 262,50	1,76
SILTRONIC AG	EUR	25 250	1 451 875,00	0,47
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>30 900 447,50</b>	<b>10,06</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	38 878	4 002 490,10	1,30
ONTEX GROUP NV	EUR	204 500	5 926 410,00	1,93
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>9 928 900,10</b>	<b>3,23</b>
<b>DANEMARK</b>				
NOVO NORDISK AS	DKK	182 522	6 126 712,19	2,00
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>6 126 712,19</b>	<b>2,00</b>
<b>ESPAGNE</b>				
APPLUS SERVICES SA	EUR	710 000	7 692 850,00	2,50
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	130 000	3 893 500,00	1,27
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>11 586 350,00</b>	<b>3,77</b>
<b>FRANCE</b>				
ALSTOM	EUR	175 000	4 441 500,00	1,45
COFACE	EUR	474 227	3 253 197,22	1,06
DASSAULT AVIATION	EUR	5 650	5 974 875,00	1,95
ELIS	EUR	375 000	6 480 000,00	2,11
ILIAD	EUR	47 752	9 383 268,00	3,06
SPIE SA	EUR	265 000	5 994 300,00	1,95
SR TELEPERFORMANCE	EUR	75 000	7 856 250,00	2,56
UNIBAIL RODAMCO SE	EUR	49 750	10 703 712,50	3,48
VINCI (EX SGE)	EUR	187 500	12 645 000,00	4,11
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>66 732 102,72</b>	<b>21,73</b>
<b>IRLANDE</b>				
KERRY GROUP	EUR	40 657	2 957 796,75	0,96
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	390 000	5 448 300,00	1,78
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>8 406 096,75</b>	<b>2,74</b>
<b>ITALIE</b>				
ENI SPA	EUR	279 612	4 015 228,32	1,31
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>4 015 228,32</b>	<b>1,31</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>JERSEY</b>				
SHIRE	GBP	262 877	15 036 971,72	4,90
WPP PLC	GBP	692 500	15 363 599,01	5,00
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>30 400 570,73</b>	<b>9,90</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ALTICE NV -A-	EUR	623 000	12 456 885,00	4,06
ASR NEDERLAND NV	EUR	195 000	4 912 050,00	1,60
PHILIPS LIGHTING NEWCO BV	EUR	150 000	3 930 000,00	1,28
UNILEVER	EUR	307 665	13 728 012,30	4,47
UNILEVER NV RTS 15-03-17	EUR	370 500	0,00	0,00
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>35 026 947,30</b>	<b>11,41</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
CONVATEC GROUP LIMITED	GBP	2 124 829	5 838 977,22	1,90
GKN PLC	GBP	820 000	3 301 561,22	1,08
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	194 500	7 054 877,33	2,30
MICRO FOCUS INTERNATIONAL PLC	GBP	207 500	5 317 202,72	1,73
PRUDENTIAL PLC	GBP	642 639	12 175 365,02	3,96
RECKITT BENCKISER PLC	GBP	116 478	9 975 624,93	3,24
RIGHTMOVE	GBP	72 000	3 420 401,46	1,11
ROTORK PLC	GBP	1 090 000	3 150 111,52	1,03
ROYAL DUTCH SHELL PLC	EUR	250 000	6 100 000,00	1,99
SAGE GROUP	GBP	812 500	6 170 765,35	2,01
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	350 000	4 934 264,59	1,61
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>67 439 151,36</b>	<b>21,96</b>
<b>SUEDE</b>				
ASSA ABLOY AB	SEK	200 000	3 669 916,40	1,20
NORDEA AB	SEK	865 513	9 536 312,38	3,10
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>13 206 228,78</b>	<b>4,30</b>
<b>SUISSE</b>				
GALENICA	CHF	8 994	9 790 511,16	3,19
NESTLE NOM.	CHF	200 781	13 975 191,97	4,55
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>23 765 703,13</b>	<b>7,74</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>307 534 438,88</b>	<b>100,15</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>307 534 438,88</b>	<b>100,15</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
DJES BANKS 0317	EUR	2 919	-1 239 550,00	-0,40
EUR DJE 600 EUR 0317	EUR	-3 620	-1 447 200,00	-0,48

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
XEUR FSTA DJ 0317	EUR	509	-130 435,00	-0,04
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>-2 817 185,00</b>	<b>-0,92</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-2 817 185,00</b>	<b>-0,92</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>-2 817 185,00</b>	<b>-0,92</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	2 817 185	2 817 185,00	0,92
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>2 817 185,00</b>	<b>0,92</b>
<b>Créances</b>			<b>36 280 852,90</b>	<b>11,82</b>
<b>Dettes</b>			<b>-36 732 383,09</b>	<b>-11,96</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-25 812,23</b>	<b>-0,01</b>
<b>Actif net</b>			<b>307 057 096,46</b>	<b>100,00</b>

<b>GRANDE EUROPE 0-100M</b>	<b>EUR</b>	<b>282 881,6141</b>	<b>1 085,46</b>	
-----------------------------	------------	---------------------	-----------------	--